



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministère des Solidarités et de la Santé renforce la lutte contre l'isolement des personnes âgées

En temps de confinement, il est nécessaire de continuer de prendre soin de ceux qui nous entourent, particulièrement les personnes âgées isolées ou vulnérables. En 2017, selon une enquête réalisée par l'institut CSA pour l'association *Les petits frères des pauvres*, l'isolement social constituait un risque important : 32% des personnes âgées de plus de 60 ans n'avaient « personne avec qui parler de sujets personnels » et 22 % n'avaient pas de contacts réguliers avec leur famille.

Afin de rompre l'isolement des Françaises et Français dans cette situation, le Ministère des Solidarités et de la Santé a renforcé ses actions pour accompagner les personnes âgées isolées, avec :

Le numéro vert national 0800 130 000 « Information coronavirus » qui répond aux questions de chacun et peut mettre en relation les personnes isolées ou vulnérables avec la plateforme « Croix Rouge chez vous ». Ce service, créé et mis en place par la **Croix Rouge et soutenu par le Ministère** dès le début du confinement offre :

- Un dispositif d'écoute et de soutien psychologique notamment pour les personnes âgées ;
- Un service de conciergerie solidaire leur permettant de commander des produits de première nécessité (alimentation, produits d'hygiène, médicaments sur ordonnance...) que des bénévoles leur livrent directement à domicile, dans le respect des règles sanitaires.

A noter : les volontaires de la Croix Rouge sont également joignables directement au **09 70 28 30 00**, 7 jours sur 7 et de 8h à 20h.

La création d'un portail dédié : « rompre-isolement-aines.gouv.fr » sur le site du Ministère des Solidarités et de la Santé qui :

- Recense et met en avant les initiatives et outils disponibles en matière de lutte contre l'isolement, permettant à chacun de s'en saisir et de s'engager à titre individuel ou collectif ;
- Concerne l'ensemble des acteurs : citoyens, aidants, associations, élus locaux, professionnels du grand âge...

Ce portail fonctionne sur une logique transversale : les porteurs d'initiatives pourront, à travers un formulaire dédié, faire remonter les actions et outils qu'ils ont développés.

Le rappel d'un message et d'une responsabilité commune forte : téléphonons ! Ce sont les gestes les plus simples qui permettent de lutter efficacement contre l'isolement. Il est nécessaire pour les personnes particulièrement fragiles et isolées d'être régulièrement appelées au téléphone par les proches, les voisins ou les acteurs locaux. Il y a les gestes barrière pour endiguer la propagation du virus, il faut aussi appliquer les gestes solidaires pour démultiplier les gestes de solidarité.

Contact presse Direction Générale de la Santé :

Presse-dgs@sante.gouv.fr

01 40 56 84 00